

# Les préparations naturelles en arboriculture bio : soigner les arbres fruitiers par les plantes

## Objectifs

S'approprier la législation quant à la fabrication, la vente, l'utilisation et la communication des préparations naturelles, maîtriser la diversité des préparations naturelles, leurs modes d'action, les modalités d'application

## Enjeux

Les agriculteurs engagés en agriculture biologique disposent de peu de produits phytosanitaires autorisés pour assurer le bon état sanitaire de leurs cultures. De plus, la fertilisation organique est complexe à ajuster aux besoins nutritionnels des cultures. Ces deux principales contraintes de la production biologique peuvent être appréhendées en considérant le recours à des préparations naturelles à base de plantes (purins, décoctions, tisanes, etc...). Ces préparations peuvent être produites sur l'exploitation ou achetées.

## Contenu

J1 en salle

- réglementation sur les préparations naturelles peu préoccupantes,
- normes des engrais foliaires,
- législations sur les préparations naturelles réalisées à la ferme
- recettes de fabrication (décoction, fermentation, tisanes),
- utilisations et modalités d'application (dilution, emploi en foliaire ou au sol, point de vigilance)

J2

- flore utilisable dans les préparations : consoude, oignon, ortie, fougère...; leurs usages et de leur mode d'action
  - matériel de fabrication (cuve, tamis, filtre)
  - matériel d'application des préparations naturelles (pulvérisation/poudrage)
- Présentation de la flore utilisée dans les préparations :
- mise en culture (consoude, oignon, plantes aromatiques et médicinales...),
  - cueillette sauvage de la flore spontanée (ortie, prêle, fougère...)
- Préparation d'un purin comme exercice de mise en application des informations acquises (récolte des plantes, utilisation du matériel de fabrication et d'application)

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 18/10/2016

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement en cas d'absence injustifiée

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction** : %

repas tiré du sac

**Modalités d'accès** :

## Dates, lieux et intervenants

<b>25 oct 2016</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	Lycée Privé des Techniques Agricoles Horticoles Paysagères de Gignac, route de Pézenas 34150 Gignac	Gérard Augé (agronome - Soins des plantes)
<b>27 oct 2016</b> 09:00 - 17:00	30250 Sommières	Gérard Augé (agronome - Soins des plantes)

## Financier(s)

